

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N ° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU l'Extrait du Relevé des Décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 26 Mai 1999 - Communication n° 812/99.

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés et promus à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à partir du Jeudi 24 Juin 1999, date de leur réception dans l'Ordre, en reconnaissance du rôle appréciable qu'ils ont joué dans le renforcement des liens de coopération militaire entre la République Française et la République du Bénin, les Officiers Français dont les noms suivent :

I - Au Grade d'Officier

- Lieutenant-Colonel AC'H Henri Noël Marie
- Capitaine BERTRAND Pierre
- Lieutenant de Vaisseau FAURAT Jacques

Article 2 : Sont nommés à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à partir du Jeudi 24 Juin 1999, date de leur réception dans l'Ordre, en reconnaissance du rôle appréciable qu'ils ont joué dans le renforcement des liens de coopération militaire entre la République Française et la République du Bénin, les Officiers et Sous-Officiers Français dont les noms suivent :

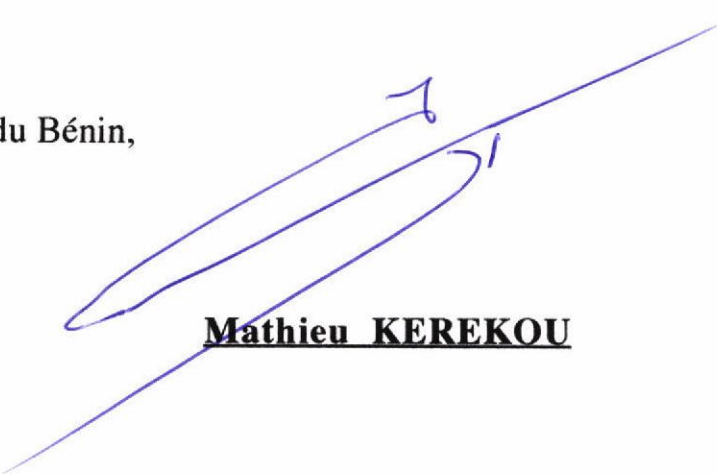
II - Au Grade de Chevalier

- Capitaine VALET ERIC Henry Louis
- Major SAUBEAU François
- Adjudant-Chef LANTIAT Christian
- Adjudant-Chef NOWACKI Gilbert
- Adjudant-Chef BRILLANT Francis
- Adjudant-Chef FAVRE - TROSSON Marc Jean François
- Adjudant FILLASTRE Dominique Jean René
- Adjudant TROHEL Daniel Maurice Louis

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 19 Avril 2000

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,


Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2- MINISTRES 18 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 11.